



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DU TERRITOIRE DE  
BELFORT

# Pacte local des solidarités du Territoire de Belfort

## Rapport final

Décembre 2023



## Le pacte des solidarités 2024-2027 :

un outil de prévention et de lutte contre la pauvreté en France en lien avec les grands chantiers du quinquennat et en réponse aux besoins des territoires

### Une ambition transformatrice renouvelée

1. En creusant le sillon du retour à l'emploi pour tous, de **l'investissement social** et de la **stratégie de services** pour renforcer la capacité à agir des personnes
2. **En ancrant le Pacte dans les grands chantiers sociaux** du quinquennat (France travail, service public de la petite enfance, solidarité à la source, Logement d'abord, planification écologique...)
3. En touchant l'ensemble des publics en situation de pauvreté ou fragilisés par l'évolution de la conjoncture, **des grands précaires aux travailleurs modestes**
4. En **passant à l'échelle** les mesures de la Stratégie pauvreté qui ont été évaluées positivement

**PACTE**  
DES  
SOLIDARITÉS

## ... décliné sur chaque territoire

### Un volet Pacte des Solidarités

- ▷ Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance
- ▷ Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits
- ▷ Construire une transition écologique solidaire

### Un volet France Travail

- ▷ Préparer la mise en œuvre de la réforme France Travail prévue par la Loi pour le plein emploi
- ▷ Intensifier l'accompagnement et densifier l'offre de solutions locales en matière d'insertion socio-professionnelle des allocataires du RSA (ARSA)
- ▷ Poursuivre le déploiement de territoires pilotes en matière d'accompagnement rénové des ARSA

Des principes convergents : aller-vers, parcours sans rupture, intensification de l'accompagnement, approche des personnes quel que soit leur statut, décloisonnement des acteurs, coordination des actions, etc.

... **donnant lieu à un contrat local des solidarités**, signé par l'Etat et le Département sur l'un et/ou l'autre des deux volets

Contrat comprenant les engagements financiers respectifs et l'ensemble des fiches actions détaillées, à signer au plus tard d'ici fin mars 2024  
(Sur Volet France Travail, contractualisation pour 2024 uniquement)

... **et à un pacte local des solidarités** signé par l'Etat, le Département et leurs partenaires privilégiés sur les thématiques retenues

Traduit les engagements stratégiques et partenariaux entre les acteurs  
Signé une seule fois pour une durée de 4 ans, à signer au plus tard d'ici le 30 juin 2024

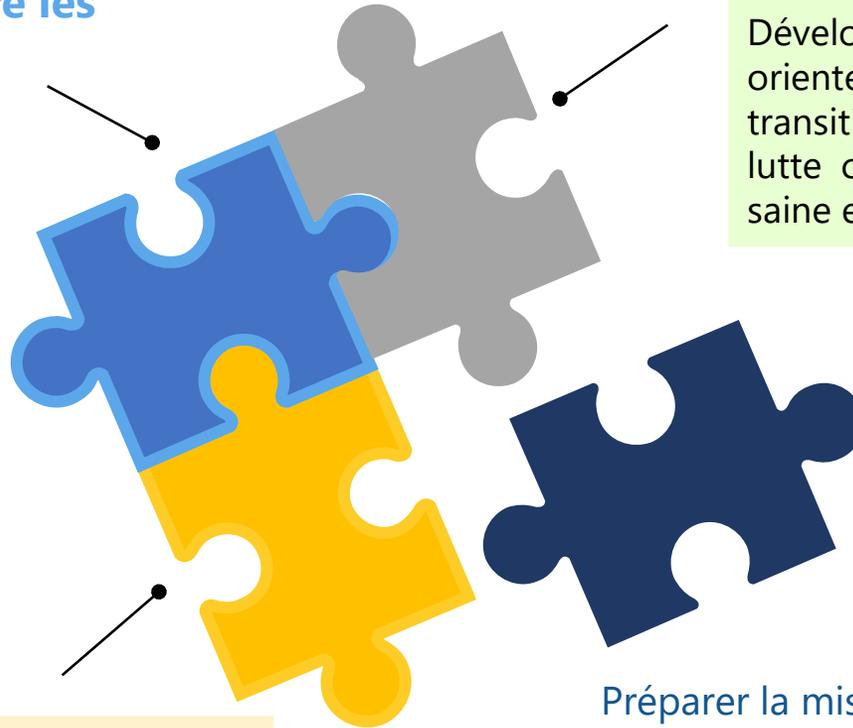
## ... autour de trois grandes thématiques, et en lien avec le volet France Travail

### 1. Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

- Prévenir la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté en agissant dès l'enfance
- Éviter, dans les parcours de vie, d'éventuelles ruptures pouvant conduire au basculement dans la pauvreté en repérant mieux les familles en situation de fragilité et en allant vers elles

### 2. Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

- Faire accéder aux droits tout public précaire afin de prévenir la bascule dans la pauvreté et la très grande précarité à travers la coordination et la méthode partenariale entre les acteurs, et le développement d'outils contribuant à une meilleure coordination de l'accès aux droits
- Prévenir les expulsions locatives
- Mieux accompagner les personnes vieillissantes en situation de précarité



### 3. Construire une transition écologique solidaire

Développer de nouvelles offres de service et bien orienter les publics modestes sur les enjeux de la transition écologique solidaire que sont la mobilité, la lutte contre la précarité énergétique et l'alimentation saine et durable.

### Volet France Travail

Préparer la mise en place de la réforme France Travail,

Intensifier l'accompagnement et densifier l'offre de solutions locales,

Poursuivre le déploiement de territoires pilotes en matière d'accompagnement rénové des BRSA

# Les principes généraux des contrats locaux des solidarités

## La pluriannualité

- Des **contrats conclus sur 4 ans** (2024 à 2027 inclus).
- ... avec une **visibilité financière** sur l'ensemble de la période.
- ... donnant ainsi **du temps aux actions de se déployer.**

## L'adaptation aux territoires

- Une **démarche de concertation** entre l'État et les acteurs du territoire pour le diagnostic territorial
- Un **choix d'actions adaptées aux besoins du terrain**, en cohérence avec le référentiel national
- Une **trajectoire d'objectifs**, fixée à partir du diagnostic initial
- Une **gouvernance locale du Pacte**, associant l'Etat, le Départements et différents acteurs locaux

## Le principe de responsabilisation

- La **possibilité de répartir les crédits par axe en fonction des priorités contractualisées** (seuil plancher dans chaque axe)
- Un **reporting simplifié** sur la base d'indicateurs définis localement et un suivi annuel de la convention et des actions
- Une **évaluation approfondie à mi-parcours** pouvant donner lieu à des reprises de crédits ultérieurs.

## La garantie d'un effet accélérateur et multiplicateur

- Un **co-financement entre l'État et le département à hauteur de 50 % pour chaque action contractualisée**, avec un **rôle d'impulsion et d'accélérateur**
- Un **soutien au renforcement de l'offre de services et de l'efficacité de l'action publique** pendant la durée du pacte.
- Une **priorité donnée aux nouvelles ou renforcées** (c.-à-d. déjà existantes, mais faisant l'objet d'un accroissement).
- Une **possibilité d'actions identiques à la précédente CALPAE mais limitée.**

## ... visant à être un levier supplémentaire pour le territoire

- **Le contenu du contrat local des solidarités intervient en cohérence avec les plans stratégiques en place au niveau local.**

Le contrat local des solidarités vient en supplément pour compléter les manques ou renforcer les actions déjà en œuvre sur le territoire.

Il s'agit notamment d'ancrer et d'assurer la bonne articulation entre son soutien et les actions prévues dans le cadre des programmes, schémas et plans qui interviennent au cours de la même période temporelle tels que :

- Le Schéma unique des solidarités et le Plan départemental d'insertion associé ;
- Le Schéma départemental des services aux familles ;
- Le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance ;
- Le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées ;
- Etc.

- **Aussi, la réussite du contrat local des solidarités repose non seulement sur la dynamique instituée par le binôme Etat-Département mais également sur l'ensemble du partenariat local.** Pour garantir l'efficacité des actions mises en œuvre, tous les acteurs doivent unir leurs efforts et participer activement à la dynamique globale.

- **Le département du Territoire de Belfort a des particularités sur lesquelles s'appuyer.** En effet, le diagnostic a mis en avant le fait que le Territoire de Belfort est un petit département dans lequel les acteurs des solidarités se connaissent déjà en partie et dans lequel les offres proposées aux publics sont diversifiées et riches. Cependant, certains publics continuent de rencontrer de grandes difficultés. C'est pourquoi, le contrat local des solidarités jouera un rôle important en matière de coordination des acteurs et de l'action publique en faveur des publics en situation ou en risque de précarité.



**Le contrat local des solidarités et le pacte local des solidarités s'appuient sur un terreau favorable pour apporter une plus-value à la fois financière, partenariale et opérationnelle.**

... dont les avancées et les effets seront mesurés par un reporting annuel simplifié et des évaluations tout au long de la période 2024-2027

## Un reporting en lien avec les actions conduites

- **Des indicateurs locaux**
  - A minima un indicateur pour chaque action contractualisée
  - Un T0 au démarrage – une cible finale fixée pour chaque indicateur – une trajectoire progressive sur les 4 ans de la convention et des cibles intermédiaires fixées annuellement
  - A renseigner par le Département dans le rapport annuel d'avancement et dans le rapport d'exécution à mi-parcours
- **Des indicateurs nationaux**
  - La proposition d'indicateurs nationaux à renseigner pour chaque sous-axe
  - La prévision de trajectoire locale progressive sur 4 ans
  - A renseigner par le Département dans le rapport annuel d'avancement et dans le rapport d'exécution à mi-parcours

## Trois types d'évaluation prévus

- **Une évaluation à mi-parcours** (d'ici le 31 mars 2026)
  - Portant sur les 2 premières années du contrat
  - Un rapport d'exécution portant sur l'exécution des actions, l'atteinte des résultats au regard des indicateurs, et des financements.
  - Qui amènera à un possible ajustement du montant des crédits pour la dernière année de contractualisation
- **Une évaluation finale** (2027)
  - Un diagnostic de territoire final à produire en 2027, sur la base du T0 du diagnostic territorial, pour évaluer la contractualisation 2024-2027 et préparer le cas échéant la génération suivante de contractualisation.
- **Une évaluation d'impact d'actions contractualisées**
  - Sur toute la durée de la convention (2024 à 2027)
  - Sur une ou plusieurs actions contractualisées
  - Concernant l'efficacité de ces actions et favorisant la diffusion large de la culture de l'étude d'impact

Un financement de la mesure d'impact social des projets sélectionnés à prévoir dans le coût de financement de ces projets au sein du contrat local.



# Dans le Territoire de Belfort, le pacte local des solidarités défini sur la base d'un état des lieux et d'une concertation locale

- ❖ **Méthodologie appliquée**
- ❖ **Calendrier**
- ❖ **Outils d'investigation et de concertation**

# La méthodologie qui a amené au contenu du pacte local des solidarités du Territoire de Belfort

## Phase 1

### La réalisation d'un état des lieux stratégique

Mai- septembre 2023

Une analyse documentaire riche et des entretiens avec l'écosystème local pour :

- ❑ Analyser les situations de pauvreté et les besoins des publics dans le territoire
- ❑ Analyser l'accompagnement des publics  
Analyse de l'offre d'accompagnement et du degré de coordination entre acteurs
- ❑ Identifier des pistes de contractualisation prioritaires pour chaque pilier du Pacte

## Phase 2

### ... pour appuyer la concertation, le comité de suivi et les instances de travail

Septembre – Décembre 2023

### ... et élaborer le document final servant de socle au Pacte local des solidarités

Décembre 2023



#### Outils d'investigation et de concertation

Analyse documentaire	Entretiens
<ul style="list-style-type: none"><li>Convention stratégie Pauvreté 18-23, Bilan CALPPE 2021-2022...</li><li>Documents stratégiques</li><li>— Schéma unique des solidarités 2022 – 2026,</li><li>— Observatoire social départemental – Ed. 2022,</li><li>— Schéma départemental des services aux familles (SDSF) – CAF 2021 – 2026,</li><li>— Feuille de route du Plein Emploi 2023,</li><li>— Projet régional de santé (PRS) 2018-2028</li><li>— Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPSD) 2016 – 2023,</li><li>— PDAI-HPO 2017 – 2022 (prolongé jusqu'au 31/12/2023),</li><li>— Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) 2020-2025,</li><li>— Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) – Grand Belfort (02/2022),</li><li>— Etude Inclusion et Surendettement dans les territoires (territoire de Belfort) – Bdf 04/2022,</li><li>— Le baromètre de l'inclusion financière (territoire de Belfort) – Bdf 08/2023,</li><li>— ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Entre juin-juillet-août 2023</li><li>Acteurs institutionnels, opérateurs, associations...</li></ul>

#### Outils d'investigation et de concertation

**Quatre ateliers partenariaux**

- Deux ateliers thématiques à périmètre départemental :
  - Autour des piliers 1 et 2
  - Autour des piliers 3 et 4
- Deux ateliers territoriaux :
  - À Giromagny (périmètre CCVS - nord territoire)
  - À Dele (périmètre CCST - sud territoire)

- ❑ Principaux éléments du diagnostic
- ❑ Thématiques jugées prioritaires par le partenariat
- ❑ Principes généraux qui guideront le Pacte du Territoire de Belfort
- ❑ Fiches actions

# Zoom sur les outils d'investigation et de concertation mobilisés (1/2)

## Analyse documentaire

- Convention stratégie Pauvreté 18-23, Bilan CALPAE 2021-2022...
- Documents stratégiques
  - Schéma unique des solidarités 2022 – 2026,
  - Observatoire social départemental - Ed. 2022,
  - Schéma départemental des services aux familles (SDSF) – CAF 2021 – 2026,
  - Feuille de route du Plein Emploi 2023,
  - Projet régional de santé (PRS) 2018-2028
  - Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS) 2018 – 2023,
  - PDALHPD 2017 -2022 (prolongé jusqu'au 31/12/2023),
  - Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) 2020-2025,
  - Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) - Grand Belfort (02/2022),
  - Etude Inclusion et Surendettement dans les territoires (territoire de Belfort) – BdF 04/2023,
  - Le baromètre de l'inclusion financière (territoire de Belfort) – BdF 08/2023,
  - ...

## Entretiens

- Entre juin-juillet-août 2023
- Acteurs institutionnels, opérateurs, associations...



## Zoom sur les outils d'investigation et de concertation mobilisés (2/2)

### Quatre ateliers partenariaux

- Deux **ateliers thématiques** à périmètre départemental :
  - Autour des piliers 1 et 2 du projet de référentiel des pactes des solidarités
  - Autour des piliers 3 et 4 du projet de référentiel des pactes des solidarités
- Deux **ateliers territoriaux** :
  - À Giromagny (périmètre C CVS – nord territoire)
  - À Delle (périmètre CCST – sud territoire)

#### Qui ont permis :

- l'échange et le débat autour des principaux enjeux repérés dans le diagnostic
- la définition d'actions à proposer dans le pacte des solidarités (ateliers 1 et 2)
- l'approfondissement de ces actions à l'aune des besoins des territoires hors Grand Belfort (ateliers 3 et 4)

A noter une participation active de l'ensemble des partenaires : préfecture et DDETSPP, DDDFE, conseil départemental, CAF, CPAM, UDAF, mission locale, CIDFF, Gaïa, CCAS, centre socio-culturel de Giromagny, Armée du Salut, SIAE...

# Un diagnostic qui montre l'importance de renforcer certaines actions et de développer l'aller-vers

---

Un territoire dans lequel

- ❖ l'offre proposée est déjà riche
- ❖ le partenariat présente un degré de maturité intéressant

mais

- ❖ Qui nécessite néanmoins des actions complémentaires pour toucher les publics les plus vulnérables ou en risque de précarisation

# Un taux de pauvreté particulièrement important dans la CA du Grand Belfort



- Une démographie plutôt en baisse mais une densité de population qui reste forte
- Avec, dans le même temps, une surreprésentation des jeunes et un vieillissement de la population
- Une forte concentration de la population sur Belfort et son agglomération



- Une dynamique d'emploi positive ces derniers mois et un taux de chômage en baisse... mais des difficultés de recrutement qui persistent et un taux de chômage restant supérieur aux moyennes régionale et nationale



- Un niveau de pauvreté monétaire supérieur aux moyennes régionale et nationale, et particulièrement élevé dans l'agglomération du Grand Belfort
- Un phénomène de pauvreté qui concerne particulièrement les jeunes et les familles monoparentales
- Au sein des ménages pauvres, une part importante des personnes sans emploi et des retraités



## Un faible taux d'éloignement aux services et une concentration des services et emplois sur Belfort et son agglomération

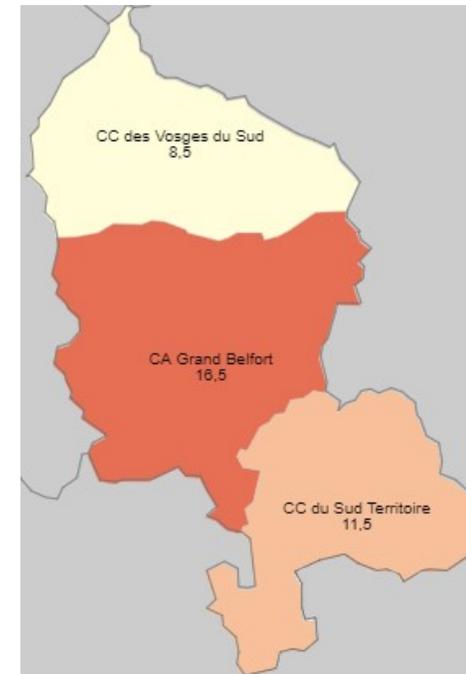
EPCI	Part de la population éloignée des équipements de services de proximité
CA Grand Belfort	0,12 %
CC des Vosges du Sud	0,91 %
CC du Sud Territoire	3,69 %

\* : Pharmacie, médecin, kiné, dentiste, infirmier

Gamme de services de proximité = épiceries, banques, postes, médecins généralistes, etc.

Gamme de services supérieurs = lycées, urgences, médecins spécialistes, etc.

Source : Insee – Indicateurs territoriaux de développement durable - 2021



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 et Enquête Budget de Famille 2017

# Différents publics particulièrement concernés par la lutte contre la précarité et la pauvreté

## Les familles monoparentales

- Dont 29% vivent en dessous du seuil de pauvreté
- Une part de familles monoparentales plus importante dans l'EPCI Sud du territoire
- Une situation de fragilité renforcée pour le Grand Belfort

## Les bénéficiaires du RSA en juin 2023.

- Majoritairement des hommes seuls et des familles monoparentales
- Majoritairement sur le Grand Belfort
- Avec une faible qualification
- Avec pour une partie des foyers bénéficiaires du RSA, des enfants dans la famille.
- Une difficulté pour sortir du dispositif



## Les jeunes (11-24 ans)

- Des indicateurs liés aux enfants en situation de vulnérabilité plus élevés que les moyennes nationales.
- Les jeunes accueillis à l'Aide sociale à l'enfance
- Les jeunes de 20-24 ans sortis des études sans diplôme
- Les jeunes NEET

## Les personnes dépendantes ou en perte d'autonomie

- Les personnes âgées de plus de 75 ans isolées (dont beaucoup sont au domicile)
- Certains publics en situation de handicap

## Une offre déjà développée pour répondre aux besoins locaux...

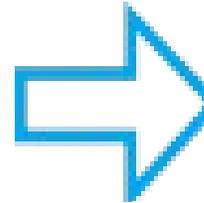
### Une offre riche qui répond aux enjeux locaux...

Grâce aux nombreux schémas et cadres d'action existants, des actions sont mises en œuvre sur les différentes thématiques du pacte. Malgré la taille du territoire, l'offre est dense et permet de couvrir tous les domaines. A travers les actions soutenues, les publics suivants ressortent :

- **Les bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi de longue durée**
- **Les familles monoparentales et leurs enfants, les femmes** (dont femmes isolées et femmes victimes de violence intra-familiales)
- **Les jeunes, et notamment les 16-24 ans**

### mais une mobilisation des services inégale dans le département

Le Territoire de Belfort, bien que de dimensions restreintes, fait face à des besoins différents selon les trois EPCI et à des contraintes de mobilité (frein réel et/ou psychologique) entre ces trois territoires. Cela a une incidence sur la mobilisation des offres de services (notamment pour l'accès à l'emploi et pour l'accès aux soins).



### Thématiques clés

Pour la réalisation du diagnostic, chaque axe du pacte a été examiné et, pour chacun des quatre piliers, des actions ont été fléchées.

Il ressort cependant un intérêt majeur autour de l'axe 3 de façon à **garantir l'accessibilité aux services** et de **faire connaître les dispositifs existants aux acteurs et aux publics**.

# ... amenant au choix de neuf priorités thématiques pour le territoire

(priorisation réalisée lors du Comité de suivi du 21 septembre 2023)

## Volet Solidarités

### 1. Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

1. Le soutien à la parentalité
2. La lutte contre le décrochage scolaire
3. L'accompagnement des jeunes précaires vers l'autonomie

## Volet Solidarités

### 2. Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

4. L'aller-vers
5. La coopération entre les acteurs publics et de l'action publique

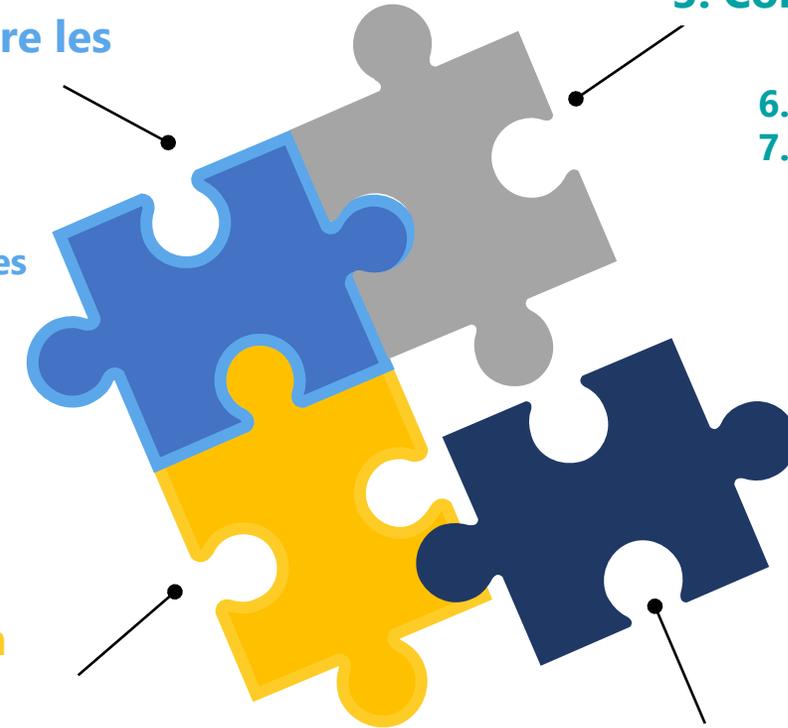
## Volet Solidarités

### 3. Construire une transition écologique solidaire

6. La lutte contre la précarité énergétique
7. L'accès à une alimentation saine et durable

## Volet France Travail

8. L'accompagnement des publics spécifiques
9. La levée des freins à l'emploi



**Et à une attention portée collectivement :**

- au développement de l'aller-vers les publics qui sont éloignés des institutions
- à la mobilité sur l'ensemble du Territoire de Belfort

# Les enjeux repérés pour chacune des priorités stratégiques

---

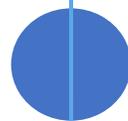
# 1. Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance



## Enjeux & philosophie

- La lutte contre la pauvreté entend s'attaquer dans ce premier axe à la reproduction de la pauvreté dès les premières années de vie, en luttant contre les inégalités avant qu'elles ne se creusent, de la naissance à l'entrée dans l'âge adulte.
- A travers cet axe, un **soutien aux parents de milieux précaires** est recherché, qui nécessite une politique de parentalité lisible et structurée en cohérence avec le Schéma des services aux familles notamment.
- Le pacte fait également de la **jeunesse, un axe prioritaire** en visant la lutte contre le décrochage et l'accompagnement des jeunes précaires vers l'autonomie.

## Thématiques prioritaires retenues par le Comité de suivi



**Soutien à la parentalité au cours des 1 000 premiers jours**



**Soutien à la jeunesse : prévention du décrochage scolaire et égalité des chances dès le collège**



**Accompagnement des jeunes précaires vers l'autonomie**

# Soutien à la parentalité au cours des 1 000 premiers jours

## Les constats

- Une proportion importante de familles avec enfants, dont familles monoparentales, mais une forte diminution du nombre d'enfants de moins de 3 ans sur les 10 dernières années.
- 30,7% des enfants de moins de 6 ans connus de la CAF vivent dans un ménage à bas revenus dans le Territoire de Belfort
- Une bonne capacité globale d'accueil des enfants de moins de 3 ans mais une offre non-homogène entre les communes
- Des politiques de soutien et une offre d'accueil qui ont fortement évolué ces dernières années
- Un réseau dense composé d'acteurs locaux généralistes et spécialisés... mais des parcours familles qui restent complexes.
- La réactivation récente de la mission d'animation départementale Parentalité par la Caf
- La nécessité de poursuivre les efforts de coordination des offres de soutien à la parentalité.
- La nécessité de rendre l'offre « Parentalité » du département lisible et visible.

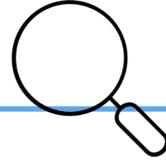
## Les enjeux



- **La lisibilité de l'offre avec deux volets :**
  - La communication sur l'existant
  - **L'aller-vers les publics qui en ont le plus besoin.**
- **Un complément de l'offre actuelle pour les publics fragiles** avec une analyse complémentaire sur les **horaires atypiques et une éventuelle mise en place de dispositifs d'urgence**

# Prévention et lutte contre le décrochage scolaire des 11-15 ans

## Les constats



- Des jeunes nombreux sur le territoire
- **Un petit nombre d'établissements** (13 collèges et 5 lycées sur le Territoire de Belfort, deux établissements classés en réseau d'éducation prioritaire (REP) et un autre en REP+)
- Un **territoire éducatif rural** et une **Cité éducative** à Belfort
- Une évolution de la carte scolaire avec un souhait d'ouvrir de nouvelles sections en lien avec les secteurs économiques du territoire
- Une orientation parfois par défaut (liée à une faible mobilité)
- Une augmentation, des situations de décrochage scolaire
- Un travail partenarial important
- Une compétence partagée entre institutions diverses qui demande à la fois une forte inter-connaissance et une coordination fine

## Les enjeux



- **Renforcement de la prévention et du traitement du décrochage scolaire**
- **Poursuite du double travail de l'orientation scolaire et de la carte scolaire**
- **Cartographie de l'offre d'actions et visibilité des actions**

# Accompagnement de l'autonomie des jeunes précaires

## Les constats

- Une part importante des jeunes sur le territoire
- 14,1% des jeunes de moins de 18 ans du Territoire de Belfort sont considérés comme vulnérables
- Un fort besoin d'accompagnement des publics 16-25 ans sur l'ensemble du département pour les aider à :
  - Accéder aux offres (yc culturelles, sportives et de loisirs) du territoire
  - Se projeter dans leur avenir et renforcer la confiance en soi
  - Tisser du lien social
  - Prévenir le décrochage scolaire et dans certains cas, la délinquance
- Beaucoup de dispositifs existent en faveur des jeunes en général mais où les plus en difficultés restent à l'écart. Les associations ou les maires en proximités, les acteurs de terrain sont ceux les mieux positionnés pour les toucher.
- Une multiplicité des acteurs sur le territoire qui peut parfois créer un sentiment de « millefeuilles » ou de concurrence entre les dispositifs, les structures.

## Les enjeux



- Repérage des jeunes les plus vulnérables qui restent en dehors des dispositifs.
- Ciblage des actions à renforcer
- Articulation entre l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des jeunes précaires

## 2. Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits



### Enjeux & philosophie

- **Un axe structuré sur deux volets : accès aux droits et aller vers**
- **En termes d'accès aux droits, les Pactes locaux des Solidarités ont vocation à agir sur les 4 derniers kilomètres pour atteindre l'objectif « 100% accès aux droits » en complémentarité avec la solidarité à la source.**
  - Le dernier kilomètre géographique
  - Le dernier kilomètre social
  - Le dernier kilomètre culturel
  - Le dernier kilomètre numérique
- **Cet axe présente la particularité d'insister sur la coordination et le partenariat en termes d'accès aux droits.**
- **En termes de prévention des expulsions locatives l'enjeu réside principalement dans le renforcement des CCAPEX**

### Thématiques prioritaires retenues par le Comité de suivi



**Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté**

**Coopération des acteurs et de l'action publique**

# Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté



## Les constats

- Si le département dispose d'un indice de besoins pour l'accès aux droits dans la moyenne de la France métropolitaine, deux des trois cantons de Belfort sont particulièrement concernés par les risques liés à la fracture numérique.
- Les différentes institutions du territoire mettent en place des actions pour faciliter/renforcer l'accès aux droits des différents publics
- 23 Collectivités sont signataires d'un Contrat de développement territorial avec la CAF visant à promouvoir un projet global de service en direction des populations.
- Des conventions partenariales tripartites sont également signées entre la CAF, la CPAM et un grand nombre d'associations du territoire.
- Trois Maisons France Service à Giromagny, Valdoie et Grandvillars

## Les enjeux



- Renforcement de l'accès aux droits
- Simplification
- Moyens humains pour l'aller-vers
- Équilibre entre le tout numérique et le présentiel
- Renforcement des liens interinstitutionnels avec le niveau communal



## Retours des partenaires

### Atouts

- Le fait d'avoir un petit territoire a pour effet que les différents acteurs se connaissent et peuvent mieux suivre les dossiers qui nécessitent une inter-connaissance.
- De nombreux contrats partenariaux sont d'ailleurs engagés entre les principales institutions, les collectivités et les opérateurs.
- L'expérimentation SPIE a permis de réunir les acteurs par thématique et de créer une interconnaissance réciproque entre les participants qui n'avaient pas forcément l'habitude de se recontrer.

### Faiblesses

- « Le droit au recommencement est compliqué parce que dans une petite communauté tout le monde se connaît. »
- Il peut y avoir des effets de concurrence entre les opérateurs, exacerbés par l'effet « appels à projets ».
- Manque de logiciel ou outil de suivi ad hoc pour tracer les parcours : fort risque de perdre les personnes lors des orientations entre institutions/dispositifs.

# 3. Construire une transition écologique solidaire



## Enjeux & philosophie

- La lutte contre la pauvreté passe également par l'inclusion des plus précaires dans la transition écologique, **via la lutte contre la précarité énergétique**, le déploiement de services de mobilité et la lutte contre la précarité alimentaire
- **Des aides et solutions de lutte contre la précarité énergétique existent.** Pour autant il est constaté un fort phénomène de non-recours qui justifie des actions d'ingénierie, de communication voire de mobilisation dans le cadre d'actions de repérage de la précarité énergétique.
- **La mobilité** est un facteur d'inégalités et de fragilisation sociale : longues distances à parcourir, absence d'alternative à la voiture, dépenses de carburant en augmentation, généralisation des ZFE
- **L'alimentation est marquée par un gradient social** outre la question de l'insécurité alimentaire cela a un impact sur la santé des plus précaires. Couplée à ces deux enjeux de justice sociale et santé publique, la question écologique se pose également.

## Thématiques prioritaires retenues par le Comité de suivi

**Lutte contre la précarité énergétique et soutien au déploiement de plateformes de détection de la précarité énergétique**

**Accès des plus modestes à l'alimentation saine et durable**

# Lutter contre la précarité énergétique

## Les constats



- Bien qu'il n'y ait pas de pénurie en termes de logements disponibles, le parc privé et social est caractérisé par des logements vieux qui nécessitent des rénovations énergétiques importantes.
- Le logement, facteur essentiel d'intégration sociale, représente une part importante du budget des familles. Après perception des aides au logement, 1 300 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges.
- Des actions sont engagées dans plusieurs cadres (PDLAHPD, SARE, Plan pluriannuel contre l'habitat indigne 2022-2024...)

## Les enjeux



- Encourager la rénovation énergétique des logements
- Aider les ménages à maîtriser leur budget énergie

# L'accès des plus modestes à une alimentation saine et durable

## Les constats



- Une offre existante, y compris en proximité (permanences dans les territoires, projet mobile...)
- Un travail partenarial avec les travailleurs sociaux
- Une difficulté à faire travailler l'ensemble des acteurs ensemble

## Les enjeux



- Poursuivre une présence en proximité
- Améliorer l'articulation de l'offre vis-à-vis des publics
- Développer davantage les circuits courts
- S'appuyer sur les communes



## Enjeux & philosophie

- L'accès à l'emploi est un **axe structurant de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté**. Les CALPAE avaient déjà pour objectif l'insertion des bénéficiaires du RSA.
- **La démarche du SPIE** a poursuivi l'effort de coordination autour de différents axes : l'entrée en parcours, le suivi de parcours et l'accessibilité aux solutions d'accompagnement.
- **La mise en place de France Travail**, avec les expérimentations en cours, vise des transformations structurantes :
  - Entrée accélérée et facilitée dans les parcours,
  - Intensification des parcours (avec la cible des 15-20h d'accompagnement)
  - Approche partagée Pôle emploi et CD
  - Mobilisation des entreprises
  - Avec une gouvernance renouvelée et des outils numériques communs.

## Thématiques prioritaires retenues par le Comité de suivi



**Accompagnement des BRSA, des familles pauvres monoparentales et des personnes sans domicile**



**Maillage des offres de services afin d'aider les publics à lever les freins à l'emploi** (garde enfant, mobilité, santé...)

# Accompagnement des bénéficiaires du RSA, des familles pauvres monoparentales et des personnes sans domicile

## Les constats

- Un nombre d'allocataires du RSA en légère baisse (4134 foyers bénéficiaires du RSA en juin 2023)
- Des acteurs (Conseil départemental, Pôle Emploi, Mission locale, MIFE...) qui se connaissent et travaillent déjà ensemble, notamment dans le cadre de travaux communs (expérimentation SPIE, réponse coordonnée à des appels à projets...)
- De nombreuses actions, dont certaines partenariales, sont mises en œuvre dans le département pour pouvoir accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi
  - Une offre d'insertion par l'activité économique diversifiée (ACI, EI, ETTI, AI) mais qui touche une partie seulement des publics
- Des freins d'insertion des publics qui persistent malgré une attention collective : mobilité (infra-territoriale et extra-territoriale) ; santé ; logement (principalement dans le nord du territoire) ; garde d'enfants

## Les enjeux



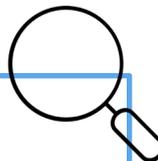
- Mieux former / Former davantage en lien avec les besoins des entreprises
- Capitaliser sur les expérimentations / les démarches existantes, en intégrant les évolutions législatives et réglementaires à venir
- Poursuivre le développement des liens avec le monde économique



## Freins à l'emploi - la mobilité

### Les constats

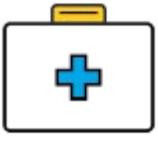
- Une centralité très forte de Belfort
- Un des principaux freins à l'emploi et à la formation, ainsi qu'à l'ensemble des actions de la vie quotidienne (accès aux services de santé, à la vie sociale, à la culture).
- Un territoire départemental riche en infrastructures de transport mais des inégalités dans l'accès ou le maintien dans l'emploi, notamment entre les deux communautés de communes vers le Grand Belfort (fréquence des transports en commun, horaires décalés, temps de trajet...)
- Un facteur de fragilisation supplémentaire pour les bRSA : distances à parcourir, absence de voiture, faiblesse des transports en commun dans certaines zones, véhicules vieillissants, dépenses d'essence croissantes...
- Des personnes en zone rurale, moins nombreuses en volume mais disséminées, pour lesquelles les problématiques de mobilité sont exacerbées
- Une Plateforme **Mobijob** reconnue et complète dans son offre de service.



### Les enjeux



- **Des enjeux territoriaux**
- Des enjeux notamment **pour les publics en précarité et éloignés de l'emploi** : les jeunes, les BRSA, les familles monoparentales, les personnes âgées. Des difficultés aussi pour les « **travailleurs pauvres** » qui n'ont pas l'accompagnement de Pôle emploi ou d'une structure d'insertion.
- Une nécessité d'accroître le nombre, le volume et la couverture territoriale de **solutions matérielles et concrètes** : TAD, covoiturage, voiture de location, garage social pour le nombre de personnes concernées



## Freins à l'emploi - La santé

### Les constats

- 8.7% de la population du département couverts par la Complémentaire santé solidaire (CSS) dans le Territoire de Belfort, avec une majorité de ces publics sur Belfort
- Un Contrat Local de Santé (CLS) Nord Franche-Comté 2018 – 2023 visant à dynamiser les partenariats entre les différents acteurs de la santé et les collectivités territoriales
- Des personnes qui ont du mal à prendre conscience et à reconnaître leurs problèmes de santé, et méconnaissent ou ne recourent pas aux soins.
  - Un état de santé plus dégradé pour les allocataires des minimas sociaux.
  - Des risques psychologiques et des problématiques de santé mentale accrus pour les personnes les plus vulnérables
- Les professionnels de l'insertion et de l'emploi ne connaissent pas tous les outils/dispositifs existant relatifs à la santé :
- Une offre en faveur d'un accompagnement santé mentale et santé au sens large insuffisante sur le territoire.



### Les enjeux



- Communication sur les offres Santé, en particulier auprès des publics vulnérables
- Renforcement des partenariats, notamment dans le domaine de la santé psychique



## Freins à l'emploi - La garde d'enfants

### Les constats

- Malgré des bonnes progressions, une offre des modes de garde insuffisante pour répondre aux besoins.
- Une méconnaissance des personnes sans mode de garde « subi ».
- Des questions sur les horaires d'accueil, la garde temporaire ou d'urgence.



### Les enjeux



- Développement (volumétrie) pour toucher plus de familles et diversification pour répondre aux besoins spécifiques.
- Communication sur l'existant
- Information / aller-vers



## Freins à l'emploi – la maîtrise de la langue française



### Les constats

- Des offres linguistiques proposées aux publics primo-arrivants, principalement sur du niveau A1 et au moment de l'arrivée sur le territoire
- L'insuffisante maîtrise de la langue française est un frein important pour l'accès à un emploi durable mais aussi à l'intégration de façon plus globale
- Une absence d'offre pour les personnes arrivées depuis quelques années sur le territoire et qui sont isolées (femmes qui ne travaillent pas par exemple).

### Les enjeux



- Complément de l'offre actuellement dispensée sur le territoire

# Sur cette base et après les quatre ateliers de travail, 10 pistes d'action ont été identifiées en lien avec les thématiques prioritaires pour le Territoire de Belfort

## **Volet Solidarités**

### **1. Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance**

#### **Le soutien à la parentalité**

Action 1 - Soutenir et déployer l'aller-vers les familles qui ont besoin d'un accompagnement lié à la parentalité dont les familles isolées

Action 2 – poursuivre le déploiement des crèches AVIP

#### **L'accompagnement de la jeunesse**

Action 3 – Contribuer à l'éducation à l'orientation des familles et des jeunes

Action 4 - Aller-vers les jeunes précaires pour les accompagner vers l'autonomie

## **Volet Solidarités**

### **2. Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits**

#### **L'aller-vers**

Action 5 - Mettre en place un « trait d'union » pour aller à la rencontre des publics sur les territoires

#### **La coopération entre les acteurs publics et de l'action publique**

Action 6 - Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs des solidarités

## **Volet Solidarités**

### **3. Construire une transition écologique solidaire**

#### **La lutte contre la précarité énergétique**

Action 7 – Prévenir et sensibiliser aux écogestes

#### **L'accès à une alimentation saine et durable**

Action 8 – Faciliter l'accès aux produits alimentaires à bas coûts à travers la mobilisation des acteurs et producteurs locaux

## **Volet France Travail**

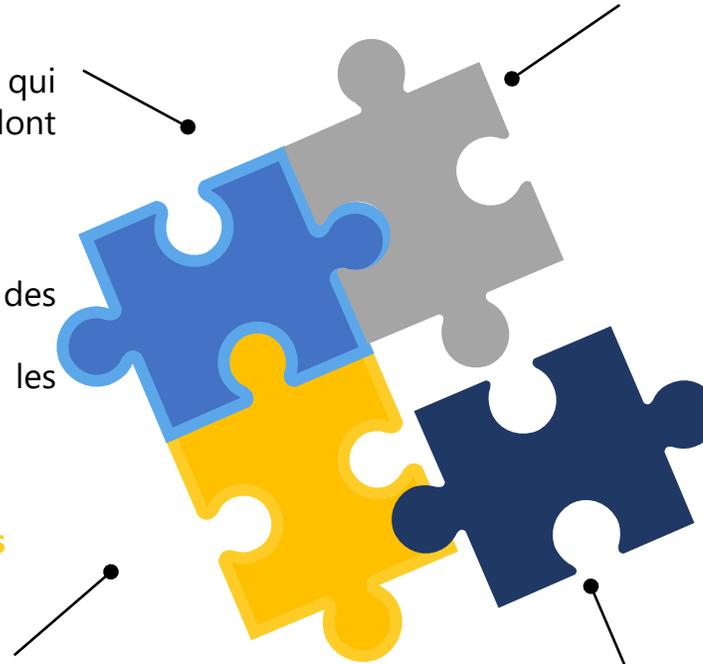
### **Préparer la mise en place de la réforme France Travail, intensifier l'accompagnement et densifier l'offre de solutions locales**

#### **L'accompagnement des publics spécifiques**

Action 9- Organiser l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA, en lien avec France Travail

#### **La levée des freins à l'emploi**

Action 10 – Mettre en place un parcours d'intégration socio-



<< Deux éléments transversaux : l'aller-vers les publics qui sont éloignés des institutions et la mobilité >>

# 10 fiches actions issues des ateliers et qui feront l'objet d'une négociation entre le Département et l'Etat

---

- ❖ Champs prioritaires
- ❖ Présentation des fiches actions

# Les champs prioritaires définis au niveau départemental

Sur la base des travaux de diagnostic réalisés entre juillet et décembre 2023, **le partenariat a identifié des champs prioritaires pour chaque pilier qui ont été déclinés en 10 actions...**



...et deux axes transversaux :

- **L'aller-vers les publics qui sont éloignés des institutions**
- **La mobilité.**

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions, les partenaires attacheront une grande importance au suivi des réalisations en continu et dans l'optique d'une évaluation de l'ensemble du Pacte. De ce fait, des **indicateurs** ont été systématiquement prévus afin de mesurer l'efficacité de chaque action.

# Fiches actions - Axe 1 – Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

## Action n°1 - Soutenir et déployer l'aller-vers les familles qui ont besoin d'un accompagnement lié à la parentalité dont les familles isolées

Si de nombreux acteurs interviennent déjà auprès des familles, les plus vulnérables (dont foyers monoparentaux et familles isolées) n'accèdent souvent pas aux services proposés et/ou développent une forme de méfiance vis-à-vis des institutions. L'action vise à lutter contre cette défiance institutionnelle et aller vers les personnes qui sont éloignées des services, par le biais de :

1. La mise en service de la Maison de la parentalité et l'adoption, structure référente et guichet unique pour :
  - a. Fédérer les acteurs intervenant sur le champ de la parentalité ;
  - b. Conseiller, informer et orienter les familles en fonction des besoins exprimés / repérés ;
  - c. Disposer d'un lieu d'échange pour les acteurs et pour les familles.
2. Des modalités d'intervention assurant d'atteindre l'intégralité du territoire grâce aux permanences et lieux ressources existants (France Services, centres sociaux, ESD...) pour aller-vers les familles ; renforcer l'accès aux droits et aux services, y compris dans les champs connexes (formation, emploi, mobilité...); favoriser un espace de rencontres et d'échange, en confiance et un espace de répit parental.

## Action n°2 – Contribuer à l'éducation à l'orientation des familles et des jeunes

L'action vise à renforcer la capacité des jeunes du territoire à s'orienter et à développer l'ambition des élèves et de leur famille.

Il s'agira, sur la base des actions partenariales déjà engagées par / avec l'Education nationale, de

1. Faire connaître et continuer de développer, d'une part, la boîte à outils destinée à l'orientation des jeunes sur le territoire et, d'autre part, les possibilités en matière de formation
2. Renforcer la connaissance de soi des élèves (compétences psychosociales) et améliorer leur confiance en eux, dès le collège
3. Développer l'interconnaissance des professionnels sur ces sujets
4. Travailler le lien aux familles dans les établissements et en dehors

Une action sur la poursuite du déploiement des crèches AVIP sur le territoire a été évoquée mais n'a pas donné lieu à une fiche action en tant que tel.

## Action n°3 – Aller-vers les jeunes précaires pour les accompagner vers l'autonomie

L'action prévoit d'étendre le travail réalisé par les animateurs territoriaux (uniquement sur Belfort en 2023) d'autres communes du territoire en lien avec les établissements scolaires, les structures d'accueil des jeunes (centres sociaux, clubs, chantiers de jeunes...) ou encore les associations (soutien scolaire, parentalité...).

Il s'agira :

1. D'aller-vers les jeunes de 16 à 25 ans des communes dépourvues d'actions spécifiques pour ce public, répondre à leurs problématiques et lever les éventuels freins à l'accès aux services et activités disponibles
2. De mettre en visibilité l'offre de services en faveur des jeunes sur l'ensemble du territoire et leur permettre un meilleur accès au droit commun
3. De travailler avec les établissements scolaires pour valoriser et faire le lien avec les activités extra-scolaires (vacances et hors vacances)

## Action n°4 - Mettre en place un « trait d'union » pour aller à la rencontre des publics sur les territoires

L'action consiste à mobiliser, en complément des acteurs déjà en place et des actions déployées, une équipe ayant fonction d'accompagnement social pour aller à la rencontre des publics dans une optique de :

- Prévention
- Remobilisation
- Repérage d'aides / de dispositifs dont ils pourraient bénéficier

En parallèle, les acteurs du territoire doivent partager les offres de services « socle » disponibles sur le territoire et faire une veille réglementaire de façon à ce que l'information circule bien et que des personnes ressources soient identifiées dans chacun des services.

Enfin, l'action consiste à organiser les échanges avec les équipes municipales pour faciliter l'orientation des publics.

Il s'agira alors de :

1. Aller à la rencontre des publics qui ne se déplacent pas jusqu'aux institutions
2. Être à leur écoute de façon à recueillir les besoins et bien les orienter, voire les accompagner dans leurs démarches pour les plus isolés d'entre eux
3. Renforcer le rôle du réseau France Services et le rôle de structures relais (associations, clubs...)

## Action n°5 - Renforcer l'interconnaissance des acteurs sur le Territoire de Belfort

La taille du territoire fait que les acteurs se connaissent bien et connaissent relativement leurs offres de services respectives. Cependant, compte tenu à la fois de l'évolution des offres déployées, des modalités d'accès à ces offres et du turn-over au sein des équipes, il est important de pouvoir actualiser en continu ces informations ; identifier les personnes que l'on peut contacter et donner vie aux partenariats locaux.

Il s'agira de :

1. Repérer au sein de chaque institution les informations clés qui doivent être partagées avec les différents acteurs des solidarités ; et les partager à rythme régulier
2. S'assurer que les évolutions sont connues de tous via une information ciblée
3. Identifier dans chaque structure une personne ressource pour le collectif

L'action pourra se matérialiser à travers l'animation de webinaires thématiques, de réunions territoriales, d'un temps fort annuel des solidarités sur le Territoire de Belfort ou encore par l'identification d'une mailing-list personnalisée et resserrée pour faire passer les informations.

# Fiches actions - Axe 3 – Construire une transition écologique solidaire

## Action n°6 - Prévenir et sensibiliser aux écogestes

En s'appuyant sur le dispositif du « logement témoin » mis à disposition par le Département, des équipes spécialisées viendront animer des ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie à destination de tous les publics, notamment ceux en situation de précarité énergétique.

Le but de l'action c'est qu'elle puisse toucher le plus grand nombre de personnes. Par conséquent, la participation à ces ateliers ne constituera pas un prérequis pour l'attribution d'une aide financière et aucun critère restrictif ne sera imposé.

Par ailleurs, il est prévu d'avoir recours à des nouvelles méthodes de réalisation telles qu'un équipement permettant de réaliser des visites virtuelles ou des modalités de mise en œuvre permettant d'intervenir en proximité sur tout le territoire départemental.

En plus des ateliers à destination des adultes, il est prévu de développer des ateliers à destination des élèves en collaboration avec les services de l'Education nationale.

L'action s'inspire d'actions existantes dans d'autres départements (dans le Doubs par exemple) mais cette approche, qui permet de s'adresser aux élèves pour in fine toucher les parents, est totalement nouvelle pour le Territoire de Belfort.

## Action n°7 - Faciliter l'accès aux produits alimentaires à bas coûts à travers la mobilisation des acteurs locaux et en associant les producteurs locaux, tout en aidant à les cuisiner

Un travail d'approfondissement autour des actions soutenues dans le cadre du PAT90 est évoqué comme une étape obligatoire par l'ensemble du partenariat. Le Pacte des Solidarités pourra venir compléter et renforcer les actions d'information, ingénierie et coordination des acteurs déjà prévues.

Compte tenu des enjeux d'aller-vers et d'amélioration de la couverture territoriale de l'offre existante, il est important de développer des solutions en proximité et en développant le lien social. Parmi les pistes d'action évoquées, deux méritent d'être explorées en priorité :

1. Renforcement du partenariat avec :
  - a. Les centres sociaux et culturels qui pourraient servir de relais pour le dépôt de denrées et proposer des ateliers cuisine à destination de ses bénéficiaires ;
  - b. Les acteurs locaux (tels que supermarchés, restaurateurs, boulangeries) à l'échelle des quartiers et des communes ;
  - c. Les CCAS qui serviraient de « point relais » des associations caritatives, mais aussi pour les acteurs/producteurs locaux.
2. Améliorer l'information concernant les dispositifs existants mais aussi concernant les habitudes alimentaires et de préparation des repas. Par exemple, apprendre à cuisiner à travers une chaîne YouTube ou un autre outil de communication proposant des recettes de cuisine.

# Fiches actions initialement réfléchi dans le cadre de l'axe 2 (projet de référentiel)

## Organiser un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA, en lien avec France Travail

Objectif principal : Poursuivre la dynamique engagée par l'expérimentation SPIE dans le Territoire de Belfort et intégrer un accompagnement renforcé des publics bénéficiaires du RSA sur le territoire

Objectifs opérationnels :

1. Accompagner vers l'emploi les publics bénéficiaires du RSA avec la mise en place d'un diagnostic partagé (outils démarrés dans le cadre du SPIE)
2. Favoriser un travail de coordination entre l'ensemble des acteurs du service public de l'insertion et de l'emploi / Réseau pour l'emploi
3. Favoriser les relations entre le monde de l'insertion et celui des entreprises, notamment en pérennisant le poste de chargé de relation entreprises.

## Mettre en place un parcours d'intégration socio-professionnelle intensif via une meilleure maîtrise de la langue française

Objectif principal : favoriser l'insertion des publics primo arrivants et déjà installés dans le territoire ne maîtrisant pas la langue française en mettant en place des parcours intensifs d'accompagnement à la langue via les projets du quotidien

Objectifs opérationnels :

1. Acquérir des codes sociaux et savoir-être liés au marché du travail
2. Agir sur plusieurs volets : citoyenneté, connaissance des institutions, vocabulaire du quotidien, etc.
3. Compléter l'offre de service existante pour les publics accueillis (ex. offre Ofii) et proposer des parcours aux publics ne relevant pas de ce dispositif.

Mise en œuvre et étapes

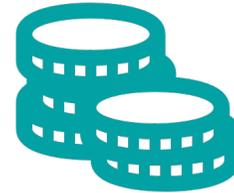
Actions de formation en amont du parcours d'insertion en utilisant la vie quotidienne comme cadre d'apprentissage de la langue. Il est prévu la création d'un guichet unique pour la prise en charge de ces parcours et la mise en place des formations, en complément de l'offre à visée professionnelle.

# Les facteurs de réussite pour la finalisation puis la mise en œuvre de ces fiches actions



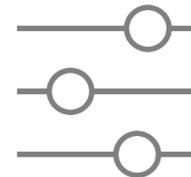
Bien repérer les parties prenantes des actions (pilotes ET acteurs de la mise en œuvre)

Identifier les financements de ces actions et bien les articuler avec les autres cadres d'actions



Définir les indicateurs de suivi et voir quelles actions feront l'objet d'une évaluation d'impact

Faire vivre le partenariat tout au long de la période de contractualisation



Qui ?

Avec quels moyens ?

Dans quels objectifs précis ?

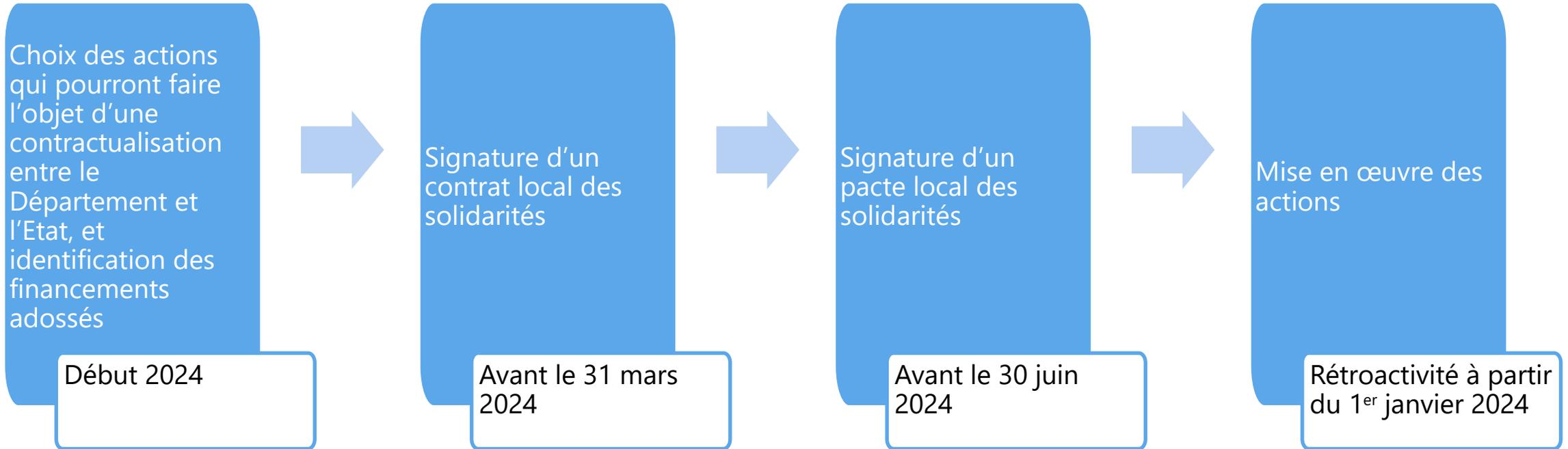
Comment faire mieux ensemble ?

► Avoir des fiches actions ambitieuses et réalistes qui guident le partenariat tout au long de la période

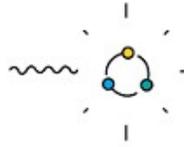
# Les prochaines étapes

---

# Vers une contractualisation



# Vos correspondantes sur cette mission



**Sophie Bensaadoun**

Mobile : 06 09 24 88 21

Mail : [sophie.bensaadoun@amnyos.com](mailto:sophie.bensaadoun@amnyos.com)

**Alice Dadini**

Mobile : 06 25 42 28 57

Mail : [alice.dadini@amnyos.com](mailto:alice.dadini@amnyos.com)



## Pour nous contacter



Tél : 01 43 13 26 66

Site web : [www.amnyos.com](http://www.amnyos.com)

Réseaux sociaux :



## Nos bureaux



PARIS - Siège social  
37 cours de Vincennes  
75020 **PARIS**



17 rue Etienne Dolet  
69003 **LYON**



80 rue du Val de l'Indre  
37260 **MONTS (TOURS)**



Nos espaces de travail côté Ouest :  
**Bordeaux, St Nazaire**



Nos espaces de travail côté Est :  
**Montpellier, Aix en Provence, Dijon**